

payons le commissaire des vivres uniquement pour ses rapports. Nous payons des sommes exorbitantes pour un chiffon de journal appelé l'"Official Record", qui ne donne aucun bon renseignement. Cette feuille, faite exclusivement d'un tas d'extraits de journaux, nous est donnée pour organe officiel du Gouvernement. Nulle part on y voit que ce Gouvernement ait tenté de réduire le coût de la vie. Il n'a pas étudié le problème, il l'ignore totalement.

Le ministre n'est que le représentant des riches et des manufacturiers du pays. Les souffrances du peuple, les calculs de la vie au foyer, il les ignore. Il ne soupçonne pas toutes les difficultés que l'on a à se procurer de la viande. Le beurre est un comestible de luxe, et cependant les entrepôts frigorifiques sont remplis de beurre destiné à l'Angleterre. La Nouvelle-Zélande nous exporte du beurre à meilleur marché que nous pouvons acheter celui que nous faisons nous-mêmes. Pourquoi? Tout simplement parce que les profiteurs ont le monopole de cette denrée. Ils l'ont enfouie dans les entrepôts et la tiennent là pour en augmenter le prix. Que fait le Gouvernement de son côté? Rien, à l'exception d'impôts, encore des impôts, toujours des impôts. Le peuple se plaint d'être grevé à l'extrême. Et cependant, jusqu'où iront les taxes, après que le Gouvernement aura nationalisé tous ces chemins de fer, après qu'il se sera acquitté des obligations des contribuables pour des prêts faits au Nord-Canadien? Voici le renseignement qu'il m'est arrivé d'obtenir. En réponse à une demande faite au Sénat, en mai 1918, par l'honorable M. Belcourt, l'honorable sir James Loughheed a répondu:

Si le comité le permet je lirai ce passage:

Je suis heureux de déposer cette déclaration sur le bureau de la Chambre. Elle fait voir des valeurs de 69 millions au pair, en garantie des 67 millions d'obligations dont j'ai parlé hier.

Et le peuple canadien devra payer toutes ces sommes. Cependant, parce que nous protestons contre cela, ou du moins parce que nous demandons quelques renseignements touchant la manière dont ces fonds seront employés, mon savant ami, l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Meighen), descend dans l'arène et il commence une lutte d'adresse; aussitôt qu'un député cherche à poser une question, le ministre se lève et s'efforce non de fournir des renseignements, mais, adroitement, de chasser l'autre de l'arène. Tout cela doit paraître un peu étrange à l'honorable député de York-Sud (M. W. F. Maclean) que je vois à

son siège. L'honorable membre doit bien se rappeler ses efforts, il y a quelques années, en faveur de la nationalisation, lorsqu'il déclarait que l'Etat devait prendre possession de tous les réseaux de transport, navires, chemins de fer, et le reste. Maintes fois, dans le cours des quatorze dernières années je l'ai entendu parler en faveur de la nationalisation des voies de transport. L'autre côté de la Chambre était alors tout à fait muet et le député de York-Sud n'aurait reçu aucun encouragement, n'eût été l'appui que lui prêtaient quelques députés de la gauche. A la droite, les oreilles qui l'entendaient demeuraient sourdes; pas un seul député ne voulait s'associer au mouvement; il ne pouvait même pas présenter, en faveur de la nationalisation, une motion secondée par un seul député de la droite. Et voici l'apôtre de la nationalisation à son siège aujourd'hui; la figure on ne peut plus radieuse de contentement il contemple ceux qu'il a convertis, depuis le premier ministre intérimaire (sir Thomas White), jusqu'au dernier unioniste.

Le premier ministre intérimaire disait l'autre jour: "Toute la difficulté provient de ce que l'opposition est hostile à la nationalisation; voilà la raison de son antagonisme." Le premier ministre intérimaire sait parfaitement bien que la question de l'exploitation par l'Etat par opposition au régime de l'exploitation par les compagnies particulières n'a jamais été discutée dans cette enceinte comme projet pratique; il n'est donc pas en mesure de dire quels sont ceux qui favorisent la naturalisation et ceux qui favorisent le régime de l'exploitation par les compagnies. Mais, jusqu'à il y a trois ou quatre ans, si j'excepte l'honorable député de York-Sud, il ne se trouvait pas un seul député de la droite pour se prononcer en faveur de la nationalisation. Il sied donc très mal au premier ministre intérimaire de calomnier les députés qui siègent à la gauche de la Chambre sous prétexte qu'ils sont hostiles à l'exploitation par l'Etat. Parce que nous demandons certains renseignements au sujet de ce projet de loi, est-ce que cela veut dire que nous sommes opposés à la nationalisation? Sommes-nous opposés à la nationalisation parce que nous croyons qu'on n'a pas adopté une bonne méthode lorsque le premier bill important que le Gouvernement présente à la Chambre nous est soumis sous le régime du règlement de clôture?

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. L'honorable député a épuisé ses vingt minutes. Il lui sera loisible de faire ses observations lors de la discussion d'un autre article.